



Acquérir les compétences en prévention des risques professionnels dans sa fonction de tuteur

Public

Personne en situation d'accueillir et d'accompagner des nouveaux en entreprise :

- Soit engagée dans un parcours de formation de tuteurs.
- Soit disposant des compétences et/ou d'une expérience avérée de la fonction tutorale.

Pré-requis

La fonction de tuteur doit être identifiée et reconnue dans l'entreprise.

Objectifs

- Identifier les enjeux en santé et sécurité au travail de la fonction de tuteur.
- Acquérir des notions en S&ST.
- Evaluer les compétences et connaissances S&ST du nouveau.
- Construire le parcours d'acquisition de savoirs/savoir-faire en S&ST du nouveau, l'ajuster si besoin.
- Transmettre les savoirs/savoir-faire en S&ST du ressort du tuteur.

Contenu

- Le contexte et les enjeux de la fonction de tuteur.
- Les notions en S&ST.
- Le repérage des compétences du nouveau.
- La démarche d'intégration de la S&ST dans l'accompagnement du nouveau :
 - élaboration d'un parcours personnalisé,
 - transmission de savoirs/savoir-faire,
 - suivi et évaluation de la progression.
- Présentation de l'outil Synergie et de son exploitation pour améliorer le transfert des connaissances en S&ST sur des situations de travail réelles.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances.
- Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié.
- Echanges et retours d'expériences.

Durée

1 jour soit 7 heures.

Validation

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.

Modalités d'inscription

- Pour les postes concernant la maintenance industrielle :
AFPI Provence : 8 chemin du Capeau - ZAC de Trigance - 13800 ISTRES
04-42-11-44-00
- Pour tous les autres profils : en fonction des demandes, une session

